

Les ruptures particulières du contrat de travail en Polynésie

Une exploration des modes de rupture autres que le licenciement disciplinaire : démission, licenciement pour insuffisance professionnelle, force majeure, inaptitude... Avec un éclairage concret des pratiques devant le tribunal du travail.

Durée: 3.00 heures (0.50 jours)

Profils des stagiaires

- Avocats

Horaires :

- 13h – 16h

Lieu et prix

Lieu :

- L'hôtel intercontinental Tahiti Resort & Spa

Prix :

- 33 000 FCFP

Contenu de la formation

- Panorama des ruptures hors licenciement disciplinaire
- Le licenciement pour insuffisance professionnelle : les erreurs à éviter
- L'inaptitude et la force majeure : incidences sur la rupture et les indemnités
- Démission, abandon de poste et prises d'acte : stratégies contentieuses
- Étude de cas issus de jurisprudences locales

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Animé par le président du tribunal de travail